

Ateliers de travail

**Mesurer et comprendre
les inégalités et les discriminations**

UNC- Amphi 80 Campus de Nouville, Nouméa

25 et 26 avril 2019

16h-18h

Université de la Nouvelle-Calédonie,
Département Droit, Economie et Gestion
Laboratoire de recherche juridique et économique (Larje)



PRESENTION

Le département droit économie et gestion et le laboratoire de recherches juridique et économique, organisent le jeudi 24 et le vendredi 25 avril un atelier de travail ouvert à tous portant sur les mesures des inégalités et des discriminations.

Dominique Meurs, professeure des Universités à l'Université Paris Nanterre, Isabelle Lebon, professeur des Universités à l'Université Caen Normandie, Frédéric Chantreuil, maître de conférences HDR en délégation à l'UNC et Elisabeth Tovar, maîtresse de conférences à l'Université Paris Nanterre, proposeront quatre interventions sur des outils novateurs permettant de mieux appréhender les inégalités et les discriminations.

Plusieurs travaux réalisés par Isabelle Lebon, Frédéric Chantreuil et leurs collègues du laboratoire CREM montrent qu'il est possible de mobiliser le concept de la valeur de Shapley, concept issu initialement de la théorie des jeux coopératifs, afin d'identifier et de quantifier les facteurs à l'origine des inégalités observées.

Ces deux chercheurs préciseront de quelle manière la valeur de Shapley offre de nouvelles opportunités à la fois théoriques et empiriques pour interpréter la décomposition des mesures d'inégalités (décomposition par sources de revenu, par sous-populations et par attributs). Ils montrent notamment que cette méthode s'étend aux mesures non additives d'inégalités.

L'application empirique exposée porte sur les rémunérations des agents issus des trois versants de la fonction publique : hospitalière, d'Etat et territoriale. La décomposition proposée permet de mettre en évidence l'existence d'un biais systématique en défaveur des femmes dans chacun de ces versants qui se décline également pour les trois catégories d'agents publics (A-B-C).

Le travail empirique exposé par Dominique Meurs prolonge cette réflexion en se focalisant sur le caractère dynamique des inégalités salariales entre les hommes et les femmes. Plus spécifiquement, elle précise les effets de l'avènement d'un choc ponctuel, la maternité, sur les trajectoires salariales.

La plupart des analyses empiriques existant sur le sujet se focalisent sur les effets de court terme d'un tel choc. Elles ne permettent pas de prendre la mesure de l'effet global et durable de cette source d'inégalités. L'approche événementielle proposée par Dominique Meurs, mobilisant des données individuelles sur une longue période de temps, permet de préciser les effets de court et de long terme de la maternité sur les trajectoires salariales. Cette contribution permet de quantifier, pour la première fois sur données françaises, la contribution de la maternité aux inégalités salariales liées au genre.

Cet atelier s'achèvera par l'intervention d'Elisabeth Tovar dont les travaux permettent d'appréhender les positions normatives des individus à l'égard des inégalités et des comportements discriminatoires. Elle montre dans un premier temps de quelle manière la méthode du choix social expérimentale habituellement mobilisée pour étudier les opinions normatives des individus en théorie de la justice, peut être étendue à l'analyse des jugements individuels à l'égard de la discrimination.

Son travail souligne l'apport de la méthode des vignettes pour inciter les individus à révéler leurs préférences normatives. L'application empirique proposée permet de souligner l'instabilité des positions normatives des individus à l'égard des comportements discriminatoires. Elles montrent ainsi l'influence de différents facteurs clef telles la nature et les conséquences financières de ces discriminations ainsi que la présence de normes sociales.

Mathieu BUNEL
Maitre de conférences en délégation à l'UNC

Mesurer et comprendre les inégalités et les discriminations

PROGRAMME

Jeudi 25 avril 2019

16h00-17h00 : Frederic Chantreuil : **Jeu d'inégalité et valeur de Shapley** (*Inequality game*) : Propriétés et perspectives

17h00-18h00 : Isabelle Lebon : **Décomposition des indices d'inégalité** : une approche régionale sur les inégalités de genre dans la fonction publique.

Vendredi 26 avril 2019

16h00-17h00 : Dominique Meurs : **Approche événementielle** (*Event-study*) : une application sur l'effet de la maternité à l'aide des données longitudinales de l'INED.

17h00-18h00 : Elisabeth Tovar : **Choix social expérimentale** (*Experimental social choice*) : application à l'analyse de la discrimination

Intervenants :

Frédéric Chantreuil

Maitre de conférences HDR en sciences économiques à l'Université de Normandie en délégation à l'UNC frederic.chantreuil@unc.nc

Isabelle Lebon

Professeur des universités en sciences économiques à l'Université de Caen-Normandie isabelle.lebon@unicaen.fr

Dominique Meurs

Professeure des universités en sciences économiques à l'Université Paris-Nanterre, chercheuse associée à l'INED dominique.meurs@ined.fr

Elisabeth Tovar

Maitresse de conférences en sciences économiques à l'Université de Paris-Nanterre elisabeth.tovar@parisnanterre.fr

Présentation 1 :

Jeu d'inégalité et valeur de Shapley

La valeur de Shapley est un concept de théorie des jeux coopératifs qui permet de répartir entre différents joueurs le gain d'une action commune. La contribution d'un joueur est définie comme étant égale à la moyenne pondérée des contributions marginales de ce joueur à toutes les coalitions possibles de joueurs.

Initialement utilisée dans les problèmes de partage de surplus, des modèles de fiscalités, d'allocation de parts de marché, de calculs de pouvoir au sein d'une assemblée ou d'un comité, la valeur de Shapley, appliquée dans le cadre de la théorie des inégalités, ouvre de nouvelles opportunités pour interpréter la décomposition des mesures d'inégalité (décomposition par source de revenu, par sous-populations et par attributs) et de manière presque inattendue pour interpréter les mesures non additives et par la même pour proposer des caractérisations axiomatiques alternatives.

Lectures conseillées

- ✓ Chantreuil F., Courtin S., Fourrey K., Lebon I. (2019), "A note on the interpretation of non-additive measures", *Social Choice and Welfare*, <https://doi.org/10.1007/s00355-019-01183-9>.
- ✓ Chantreuil, F., Lebon, I. (2015). "Gender contribution to income inequality". *Economics Letters*, 133, 27-32.
- ✓ Chantreuil, F., Trannoy, A. (2013). "Inequality Decomposition Values: the Trade-off between Marginality and Efficiency". *The Journal of Economic Inequality*, 11(1), 83-98.
- ✓ Chantreuil F., A. Trannoy (2011), "Inequality Decomposition Values", *Annals of Economics and Statistics*, 101/102, 6-29.

Présentation 2 :

Inégalités liées au genre dans la fonction publique : Existe-t-il des différences entre les régions ?

En utilisant la décomposition des inégalités par attribut, les données du Système d'Information sur les Agents des Services Publics permettent de faire apparaître la part des inégalités mesurée dans la fonction publique française qui est expliquée par les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. La détermination de la contribution du genre aux inégalités de rémunération au sein de la fonction publique révèle effectivement l'existence d'un biais systématique en défaveur des femmes dans chaque versant comme dans chaque catégorie.

Les informations concernant le lieu d'affectation de chaque salarié de la fonction publique permettent de vérifier si ces inégalités de rémunérations entre les hommes et les femmes sont homogènes au niveau national ou si des spécificités régionales peuvent être identifiées. De fait des différences considérables sont observées d'une région à l'autre. Dans chaque catégorie et dans chaque versant, les régions du sud et de l'est de la France métropolitaine apparaissent comme celles où les femmes de la fonction publique supportent les inégalités de rémunération les plus élevées. A l'inverse les DOM ou le Limousin sont peu touchés par ces inégalités. La mise en parallèle de ces résultats et des estimations faites sur le secteur privé révèle une concordance géographique très importante entre les uns et les autres.

Lectures conseillées

- ✓ Chantreuil, F., Lebon, I. (2015). "Gender contribution to income inequality". *Economics Letters*, 133, 27-32.
- ✓ Chantreuil, F., Gavrel, F., Guironnet, J.-P., Lebon, I. (2016), « La contribution des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à l'inégalité des rémunérations dans la fonction publique : une approche par la décomposition des inégalités », *Economie et Statistiques*, N° 488-489, pp. 151-168.
- ✓ Chantreuil, F., Fourrey, K., Lebon, I. (2018). « *Panorama régional de la contribution du genre aux inégalités dans la fonction publique* ». Revue d'Economie Politique. Vol. 128, p 137-168.
- ✓ Chantreuil F., Fourrey K., Lebon I. (2019), "A note on the interpretation of non-additive measures", *Social Choice and Welfare*, <https://doi.org/10.1007/s00355-019-01183-9>.

Présentation 3

Approche événementielle (*Event-study*) : sur les carrières des femmes et des hommes

Dans les analyses des écarts de salaire entre les femmes et les hommes, l'impact des maternités sur les carrières est devenu le principal facteur explicatif des inégalités constatées. L'approche événementielle est alors un instrument approprié pour estimer le choc que représente l'arrivée d'un enfant sur les carrières des femmes (comparées à celles qui n'en ont pas eu dans la période) ou des hommes (par rapport à ceux qui n'en ont pas eu dans la période). Nous utilisons un panel de 12 ans d'une très grande entreprise pour mener cette analyse, en regardant l'impact de la première naissance. Nous montrons un décalage de salaires persistant dans le temps entre les mères (par rapport aux non-mères), l'effet sur les pères étant non significatif. L'avantage de données d'entreprise est de nous permettre de documenter les sources de la pénalité salariale observée, ici principalement les « promotions manquées », le passage à temps partiel et les pertes de primes de performance.

Lectures conseillées

- ✓ Borusyak, K., Jaravel, X. (2017). Revisiting Event Study Designs. *Working Paper Harvard University* 445 541.
- ✓ Dobkin, C., Finkelstein, A., Kluender, R., Notowidigdo, M. (2018). The Economic Consequences of Hospital Admissions. *American Economic Review*, 108(2):308-352.
- ✓ Kleven, h., Landais, C., Posch, J., Steinhauer, A., Zweimuller, J. Child (2019). Penalties across Countries: Evidence and Explanations. *NBER Working Paper No. 25524*.
- ✓ Kleven, H. J., Landais, C., S_Gaard, J. (2018). Children and Gender Inequality: Evidence fom Denmark. *NBER Working Paper No. 24 219*.

Présentation 4 :

Choix social expérimentale (Experimental social choice)

L'élicitation des préférences normatives par des vignettes a été proposée par Herskovitz (1931, 1950). Cette méthode quasi-expérimentale est utilisée depuis les années 1970s en psychologie sociale et en sociologie afin de caractériser les préférences normatives des individus et de tester si ces préférences sont sensibles à des éléments contextuels. Elle a été diffusée plus récemment en empirical social choice par l'ouvrage de Gaertner et Schokkaert (2010).

Majoritairement mobilisée en théorie de la justice, ces travaux ont permis de montrer que la norme égalitaire ne s'imposait pas nécessairement et qu'elle était entre autre sensible au mérite, à l'effort et aux besoins des personnes concernées par un partage de ressources rares.

Au-delà de cette question de partage, la méthode du choix social experimental peut être étendue à d'autres domaines encore peu documentés en économie comme les préférences normatives à l'égard de comportements discriminatoires. L'enjeu de cette présentation vise à décrire la méthodologie mobilisée et d'exposer les enjeux d'une telle investigation. Trois dimensions feront l'objet d'une analyse spécifique :

- Les préférences normatives sont-elles stables en fonction de l'origine de la discrimination (taste based discrimination, statistical discrimination, screening discrimination) ?
- Ces préférences sont-elles sensibles au contexte et notamment aux coûts supportés par la personne qui discrimine ?
- La présence et la nature d'une norme sociale édictée par un leader modifie-t-elle ces préférences ?

Lectures conseillées

- ✓ Gaertner, W., Schokkaert, E. (2010). Empirical Social Choice: Questionnaire-Experimental Studies on Distributive Justice, Cambridge University Press, Cambridge.
- ✓ Harnay, S., Tovar, E. (2018). Obeying vs. resisting unfair laws. A structural analysis of the internalization of collective preferences on redistribution. Working paper
- ✓ Bunel, M., Tovar, E (2019). Using experimental social choice to understand opinion on discrimination, working paper.